

Gabriel Dolle, Massimiliano Daldini

Résolution présentée par la délégation de la
Serbie

Thème relations, conflits et sécurité internationale

Concerne autodétermination des peuples et conflit avec le Kosovo

L'Assemblée Générale,

Ne reconnaissant pas l'indépendance du Kosovo depuis le 17 février 2008; qui est une province Serbe

Affligée par la violence due au conflit entre les peuples rebelles et les serbes; et par la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo par l'Union Européenne, les Etats-Unis et les Canada,

Rappelant que la Russie, la Chine, l'Inde et beaucoup d'autres états ne considèrent pas le Kosovo comme un pays indépendant, et rappelant que la région du nord du territoire kosovar comprend une majorité de Serbes, qui n'approuvent pas la souveraineté du gouvernement Kosovar et qui prêtent allégeance à leur mère patrie.

Décide de revendiquer ces terres, qui sont légitimes à la patrie Serbe ; ce qui engendrera la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo par la Serbie ; calmera les tensions au niveau international dues à ce conflit

Suggère l'autodétermination des peuples ou aux ethnies dont la culture ne correspond pas avec le pays. La possibilité aux régions concernées de rejoindre le pays d'où vient la culture et ne reconnaissant pas la souveraineté du pays actuel.

Suggère aux peuples ou aux ethnies qui ne reconnaissent pas la souveraineté du gouvernement de leur pays, et dont la nationalité ou l'origine n'est pas celle du pays concerné, mais d'un pays voisin, de se rattacher à leur pays d'origine.